
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 30 mars 2009
Séance tenue le 30 mars 2009

Résolution: CM09 0148

Déclaration - Appui pour le rehaussement du soutien aux organismes communautaires oeuvrant en santé et services sociaux

Attendu que la Ville de Montréal a toujours été préoccupée par les conditions de vie de ses citoyennes et citoyens ;

Attendu que la Ville de Montréal soutient les tables de concertation locales et les démarches de revitalisation urbaine intégrée afin d'améliorer la qualité des services et des milieux de vie de ses citoyennes et citoyens ;

Attendu que la Ville de Montréal vient de conclure une entente financière avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale afin de consacrer 7 M\$ en 2009, 8 M\$ en 2010 et 9 M\$ en 2011 à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;

Attendu que les sommes provenant de l'entente MESS-Ville ne vise pas à hausser le financement de base des organismes communautaires mais à soutenir des projets spécifiques de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, en complémentarité des programmes gouvernementaux ;

Attendu que la période de crise économique a des conséquences importantes pour la population de Montréal ;

Attendu que les organismes communautaires sont un maillon essentiel de la chaîne de solidarité et qu'ils jouent un rôle important de soutien auprès des populations marginalisées ;

Attendu que les organismes communautaires ont toujours des besoins importants non comblés en termes de soutien financier ;

Attendu que le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) a lancé une campagne pour un meilleur soutien des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux ;

Attendu que l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal, de même que plusieurs villes du Québec, dont la capitale nationale, ont appuyé cette campagne ;

Il est proposé par Mme Mary Deros

appuyé par M. Claude Trudel

Et résolu :

que la Ville de Montréal appuie la demande du RIOCM au Gouvernement du Québec et au ministre de la Santé et des Services sociaux de mieux soutenir la mission des organismes communautaires en santé et services sociaux de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

15.03
/jl

Gérald TREMBLAY

Maire

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 1er avril 2009